

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 28 décembre 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 28 décembre

Date de
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

22/12/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
22/12/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT
Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme PLOQUIN Cécile, Mme
CARRERE Amandine, Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY Jean-Marc, M. CABANNES Pierre, Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande DETR Menuiseries école

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018 (DETR) peut être obtenue pour des projets favorisant des travaux sur les bâtiments scolaires et notamment pour faire des économies d'énergie, conformément à la circulaire de Monsieur le Préfet du 4 octobre 2017.

Il présente au Conseil Municipal les estimations de travaux :

-Remplacement des menuiseries de toutes les classes et des couloirs : **60 885.75 € HT**

-Dépose des coffres volet roulant bois existants de l'école : **2 625.00 € HT**

TOTAL 63 510.75 € HT

Il précise aux membres présents que le taux de subvention qui peut être accordé est de 20 à 25% du montant HT de l'équipement.

Après délibération, le Conseil Municipal,
Décide de demander une subvention au titre de la DETR 2018, d'un montant de 25%.
Selon le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération :	63 510.75 € HT soit 76 212.90 € TTC
Subvention DETR 2018	15 877.69 € (25%)
Autofinancement commune	47 633.06 €

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2018 pour le remplacement des menuiseries de toutes les classes et des couloirs de l'école ainsi que de la dépose des coffres volet roulant bois existants de l'école.

Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.